

ECOLE DE TENNIS ECOLE DE COMPETITION

L'Ecole de Tennis fonctionnera pour l'année 2017-2018 sous la direction du moniteur : **SERGE VICTOR.**

Les inscriptions auront lieu au Club House de SERRES-CASTET, les

MERCREDI SAMEDI MERCREDI 30 Août de 09H30 à 12H et 14H à 19H 2 Septembre de 09H à 12H 6 Septembre 14H à 19H

Et au Club House du Tennis de MONTARDON le,

SAMEDI 26 Août lors du forum des associations de 9H à 12H.

Le Moniteur fera passer des tests pour tous les nouveaux lors des inscriptions, les mercredis et samedis.

Journée Découverte MINI-TENNIS le Samedi 9 Septembre à 10H30 sur les courts de Montardon.

Le montant de la cotisation sera fonction de la formule choisie :

- Mini Tennis (Nés en 2013-2012)
- Ecole de Tennis
- Club Junior
- Perfectionnement
- Ecole de compétition

AVEC LE REGLEMENT APPORTER <u>UN CERTIFICAT MEDICAL</u> DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS EN COMPETITION

Des facilités de paiement seront accordées. Toutefois, toutes les cotisations devront être impérativement soldées au 31 Décembre 2017.

La date de reprise des cours est fixée au 11 Septembre 2017

Pour les Adultes, des cours d'initiation et de perfectionnement seront organisés.

Les Inscriptions se feront aux même dates que pour l'école de tennis ou en prenant contact directement avec le Moniteur **Serge VICTOR au Club.**

Ch.ROZENSZTAJN